

## Charte diversité / Inclusion SFAR

Le groupe en charge de ce projet est issu du bureau de la SFAR et comprend les Drs Albaladejo, Cittanova, Delaunay, Léone, Nouette.

Validé par le conseil d'administration de la SFAR

### Objectifs :

#### 1. Valoriser, Respecter, Inclure

La promotion de diversité hommes-femmes au sein de la Société Française d'Anesthésie-Réanimation (SFAR) est une action pro-active qui vise à créer un environnement où chacune et chacun est et se sent respecté, valorisé et en mesure d'apporter une contribution significative à la SFAR.

Il est de la responsabilité de la SFAR de s'emparer de ce sujet fondamental en étant exemplaire sur le sujet.

Cette promotion de la diversité concerne les aspects sociaux, culturels, générationnels, ainsi que le handicap et les LGBT.

#### 2. Valoriser l'individu pour renforcer le collectif

Promouvoir la diversité hommes-femmes, c'est conjuguer liberté, respect de l'individu et sens du collectif. Valoriser la diversité hommes-femmes, valoriser les diversités en général, c'est enrichir notre communauté. Il ne s'agit pas de renvoyer chacun et chacune à sa propre identité, mais de mettre en avant ce qui nous rassemble, ici la médecine et la science, dans notre spécialité, l'anesthésie-réanimation, au sein de notre société savante.

#### 3. Progresser et s'épanouir au sein de la SFAR

Dans un climat bienveillant et respectueux des différences, la promotion de la diversité et de l'inclusion au sein de la SFAR est une condition fondamentale à l'épanouissement des membres des différentes instances de la SFAR (assemblée générale, comités, conseil d'administration, bureau) et également de ses salariés et collaborateurs. Cette diversité permettra à chacun et chacune de révéler son engagement au sein de la SFAR en y donnant le meilleur de lui-même.

#### 4. Renforcer la diversité et l'inclusion au sein de la SFAR : un devoir et un travail

Nous devons adopter une méthode pour faire de nos convictions une réalité, faire que la SFAR soit un lieu où l'environnement est bienveillant et inclusif, afin qu'elle remplisse au mieux ses missions.

#### 5. Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la SFAR, c'est renforcer l'égalité des chances.

Donner les mêmes chances aux femmes et aux hommes permettra aux femmes de la spécialité d'atteindre des postes de décision et « rompre le plafond de verre ». Ceci repose sur des actions spécifiques et des engagements chiffrés notamment.

#### 6. *Notre ambition est de mettre notre volonté, notre énergie et notre détermination pour renforcer la diversité au sein de la SFAR, notamment en favorisant l'accès des femmes aux différentes instances de la SFAR. Nous comptons sur l'appui de tous les membres de la SFAR, et notamment ceux du Conseil d'Administration et des différents comités pour se mobiliser et faire de cette ambition une réalité.*

## **Les neuf engagements de la SFAR en tant qu'entité chargée de la promotion de l'anesthésie-réanimation**

**1/Sensibiliser les membres de la SFAR**, notamment les membres du Conseil d'Administration et des comités, les salariés, à **l'intérêt et aux enjeux de la diversité**

**2/Respecter et promouvoir les talents** sans discrimination d'aucune forme et dans toutes les étapes. Ceci comprend sans exclusive :

- encourager les candidatures de femmes au Conseil d'Administration et au bureau,
- favoriser la parité lors des recrutements au sein des comités, lors de l'attribution de rôles organisationnels et de missions spécifiques,
- respecter l'équilibre hommes-femmes lors des manifestations de la SFAR.
- Après avoir suscité des candidatures féminines, à qualité égale, les prix, bourses, et contrats, seront préférentiellement attribués à une femme.

**3/Refléter la diversité de la société française**

dans les effectifs des différentes instances de la SFAR et de son personnel

**4/Faire de la diversité et de l'inclusion un sujet de dialogue au sein de la SFAR : sessions dédiées lors des manifestations de la SFAR, notamment.**

**5/Soutenir les initiatives visant à promouvoir la diversité et l'inclusion, comme « donner des Elles à la SFAR ».**

**6/ Mettre en œuvre des actions visant à améliorer la diversité et l'inclusion** et notamment l'équilibre hommes-femmes. La SFAR s'engage à établir un **calendrier d'engagements chiffrés** fixant des objectifs précis.

**7/ Informer les membres de la SFAR des actions mises en œuvre et de leurs résultats annuellement, notamment en affichant la proportion de femmes dans les différentes instances** : comités et bureau, rôle organisationnel, missions spécifiques, présentation lors du congrès annuel et du e-congrès, attribution des prix, bourses et contrats.

**8/ Traiter efficacement tout comportement inapproprié d'un membre de la SFAR ou d'un salarié de la SFAR qui ne respecterait pas cette charte.**

**9/ Faire signer cette charte** à tous les membres des instances de la SFAR, aux orateurs au sein des congrès, aux modérateurs, aux récipiendaires de prix ou distinctions et aux salariés de la SFAR.

**Engagements des membres de la SFAR, notamment ceux qui y jouent un rôle décisionnel, des orateurs au sein du congrès, des modérateurs, des récipiendaires de prix ou distinctions et des salariés de la SFAR**

**Quelle que soit ma fonction au sein de la SFAR, je m'engage à...**

**1/ Me comporter avec respect et dignité avec les membres et les salariés de la SFAR quels que soient leur genre et le groupe auxquels ils peuvent appartenir.**

**2/ Faire preuve d'ouverture** d'esprit, respecter le point de vue d'autrui, écouter la contribution de chacun.

**3/ Avoir un comportement** équitable et impartial envers chacun des membres et chacun des salariés, quel que soit leur genre notamment.

**4/ Valoriser** l'inclusion et la diversité et les bénéfices qui peuvent en découler.

**5/ Faire preuve de bienveillance**, veiller à ne pas blesser un membre de la SFAR ou un salarié avec des propos déplacés ou discriminants.

**6/ Remettre en question mes pratiques**, les adapter : certains comportements acceptés hier ne le sont plus aujourd'hui.

*En tant que membre d'une instance décisionnaire de la SFAR, salarié de la SFAR, ou participant aux activités ou aux manifestations de la SFAR, je m'engage à avoir un comportement exemplaire dans ma façon d'être et dans mes actions.*

*Je suis conscient des sensibilités de chacun et de l'influence et de l'impact que je peux avoir sur mon entourage.*